

« confesse le crime dont on m'accuse,
 « et me soumetts à ce que la loi décide
 « sur ce sujet ; mais considérez, quelle
 « injustice ce seroit, ô Athéniens ! d'en-
 « velopper dans ma calamité des hom-
 « mes qui n'ont aucune part à mon
 « crime ». — Ils sont tes complices ;
 cela suffit, s'écrie ce peuple forcené, et
 ils furent tous condamnés à la mort.
 Quelques Athéniens poussèrent la rage
 jusqu'à proposer de donner la question à
Phocion en pleine assemblée, pour lui
 faire avouer ses autres complices ; d'au-
 tres se couronnèrent de fleurs en don-
 nant leurs voix pour sa mort. On lui de-
 manda s'il avoit quelque chose à ordon-
 ner à son fils. « Oui, certes, dit-il, c'est
 « d'oublier de quelle manière les Athé-
 « niens ont traité son père ». Quelque
 temps après sa mort ils reconnurent
 leur faute, lui firent des obsèques pu-
 bliques et lui élevèrent une statue de
 bronze. On lança une sentence de mort
 contre ses accusateurs, dont les princi-
 paux périrent dans les supplices.

Dionétius
 de Phalère.

Ce qui reste de l'histoire des Athé-
 niens, jusqu'à l'époque de la ligue des
 Achéens, dont ils firent partie, seroit
 pour un particulier un temps de délire
 qu'il faudroit oublier, c'est pour une
 république un exemple qu'il faut con-